

	Fiche technique	Référence : FTFR173
		Date de création : 22/02/2022
	Colorant couleur or SCINTILLANT : CH161	Date de modification :
		Version : 1

Colorant couleur or SCINTILLANT : CH161



Désignation du produit : Colorant couleur or SCINTILLANT : CH161

Description du produit : Ce colorant alimentaire apportera une touche unique à vos desserts, pour les fêtes de fin d'année, un mariage Ce colorant est conforme à la réglementation sur les additifs alimentaires règlement (UE) n°1333/2008, (UE) n°2012/231.

Ce produit est un colorant alimentaire, usage limité.

Support : E555

Colorant : E172[nano]

Teneur en colorant pure : E172 : 30 - 40%

E555 : 60 - 70%

DDM : Le produit se conserve pendant 4 ans.

Utilisation : Ce colorant alimentaire en poudre s'utilise comme colorant de surface, il ne doit pas être incorporé dans la masse. Vous pouvez l'utiliser pour décorer vos chocolats, pâte à sucre, pâte d'amande, macarons, entremets... il s'adapte à toutes les utilisations !

Pour un effet "pailleté" il suffit de saupoudrer le colorant métallisé sur la surface à décorer ou de l'étaler au doigt. Pour plus de précision, notamment pour les décors en pâte à sucre vous pouvez utiliser un pinceau fin.

Vous pouvez également obtenir une peinture alimentaire avec ce colorant en poudre, il suffit de le diluer dans l'alcool, puis appliquer au pinceau.

Pour réaliser des bonbons en chocolat scintillants, déposer un peu de poudre métallisée dans le moule à chocolat. Le colorant se transférera lors du démoulage.

Conditionnement : pot de 25 g net

Critères microbiologiques :

Germes recherchés	Valeurs
Flore aérobie (30°C)	<100 ufc/g
Levures et moisissures	<10 ufc/g
Salmonelle dans 25g	Absence

	Fiche technique	Référence : FTFR173
		Date de création : 22/02/2022
	Colorant couleur or SCINTILLANT : CH161	Date de modification :
		Version : 1

Caractéristiques physico-chimiques :

Caractéristiques	Valeurs
Taille particules	10 à 60 µm
Taille particules (d50)	21 à 26 µm
Valeur pH (10g dans 100g eau)	7.0 - 11.0
Perte à la dessiccation (105°C)	0.5 % max
Perte à l'allumage (800°C)	0.5 % max

Métaux lourds :

Métaux lourds	Teneur autorisée en ppm max en Union Européenne
Mercure (Hg)	<1
Arsenic (As)	<2
Plomb (Pb)	<10
Cadmium (Cd)	<3
Baryum (Ba)	<50
Antimoine (Sb)	<1
Cuivre (Cu)	<50
Chrome (Cr)	<100
Nickel (Ni)	<10
Zinc (Zn)	<50

Garantie non OGM : Les matières premières de ce produit ne contiennent pas d'OGM.

Limite max autorisée en France :

Confiserie (cat.05.02)	Quantum satis
Décoration, enrobage	Quantum satis
Fourrage	Quantum satis
Boulangerie fine	Quantum satis